



Pour diffusion immédiate : 17/01/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL PUBLIE UNE PROCLAMATION DÉCLARANT LE MOIS DE JANVIER COMME MOIS DE SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT ET LE 18 JANVIER COMME JOURNÉE D'ACTION DE SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT

Les monuments de l'État seront illuminés en jaune demain, le 18 janvier, pour rendre hommage aux victimes et aux survivants

La proclamation fait suite à la signature par la gouverneure Hochul d'une loi visant à renforcer les protections contre le harcèlement pour les victimes et les survivants de violence domestique

La campagne de sensibilisation aux réseaux sociaux menée tout au long du mois est axée sur le harcèlement facilité par la technologie et le cyberharcèlement

Consultez la proclamation sur [le site Web de la gouverneure](#)

La gouverneure Kathy Hochul a déclaré aujourd'hui que le mois de janvier était le mois de la sensibilisation au harcèlement et le 18 janvier la journée d'action de sensibilisation au harcèlement dans l'État de New York, en publiant une proclamation et en ordonnant que tous les sites de l'État soient illuminés en jaune demain, 18 janvier, en l'honneur des personnes victimes de harcèlement et de toute forme de violence fondée sur le genre.

Le mois dernier, la gouverneure Hochul a signé la Loi A09616/S09174. La nouvelle loi offre des protections supplémentaires aux victimes de violence domestique et aux survivants en prévoyant de priver un agresseur de son accès à la technologie de suivi des véhicules. La gouverneure Hochul souligne son engagement permanent à soutenir les victimes de violence domestique et à renforcer la sécurité publique.

La gouverneure Hochul a déclaré : « Dans les années 1970, les débats sur la violence domestique étaient rares. Inspirée par le travail de défense mené par ma mère, je me suis engagée à promulguer des lois qui protègent les personnes victimes de mauvais traitements. Depuis les nouvelles lois qui protègent les victimes de violences domestiques jusqu'à la mise en lumière des dangers du harcèlement facilité par la technologie, nous agissons pour faire de New York un endroit plus sûr pour tout

le monde. Alors que les monuments s'illumineront en jaune demain, rappelons-nous que chaque lumière représente la force qui anime une victime, et qu'ensemble, nous avançons vers un avenir où la violence n'a pas sa place dans nos communautés ».

À l'occasion du mois de la sensibilisation au harcèlement, le Bureau de prévention de la violence domestique de l'État de New York (Office for the Prevention of Domestic Violence, OPDV) organise une campagne de sensibilisation au harcèlement sur les plates-formes des réseaux sociaux de l'agence. Cette année, l'accent est mis sur le harcèlement facilité par la technologie et le cyber harcèlement. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, l'utilisation de dispositifs de suivi, le partage de localisation, la surveillance des réseaux sociaux et le harcèlement. Visitez les pages [Facebook](#), [X \(anciennement Twitter\)](#), [Instagram de l'OPDV](#), et [LinkedIn](#) pour obtenir plus d'informations sur le harcèlement et savoir où trouver du soutien.

L'annonce d'aujourd'hui marque une autre étape importante dans son programme plus large en matière de sécurité publique, puisque l'année dernière, la gouverneure Hochul [a signé une loi visant à étendre les protections pour les victimes de violence domestique](#) à la fois dans les tribunaux pénaux et les tribunaux de la famille. La loi étend la possibilité d'obtenir des ordonnances de protection et de déposer des requêtes en matière d'infractions familiales à tous les membres de la famille et du ménage, ce qui permet de reconnaître que la violence domestique n'affecte pas seulement la personne qui est ou était dans une relation intime avec un agresseur. Cette action, signée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (*International Day for the Elimination of Violence Against Women*), renforce les efforts visant à protéger tous les New-Yorkais contre la violence domestique. Baptisée Melanie's Law (Loi Mélanie) en mémoire de Mélanie Chianese, qui a été tragiquement tuée par l'ex-petit ami de sa mère, cette loi vise à protéger les proches des victimes, car les agresseurs ciblent souvent les êtres chers pour garder le contrôle.

Kelli Owens, directrice exécutive du Bureau chargé de la prévention de la violence domestique de l'État de New York, a déclaré : « La technologie a donné aux auteurs de préjudices de nombreux nouveaux moyens d'exercer leur pouvoir et leur contrôle sur leurs victimes. Elle a entraîné de nombreuses formes de violence sexiste, y compris le harcèlement, dans un monde virtuel qui évolue rapidement et fait peser de graves menaces sur la santé et le bien-être des victimes, où qu'elles se trouvent. L'OPDV s'engage à sensibiliser et à travailler avec les prestataires de tout l'État pour mieux aider les victimes à faire face à ces menaces numériques en étant centré sur elles, en tenant compte de leurs traumatismes et en s'adaptant à leur culture. Nous remercions la gouverneure Hochul d'avoir reconnu l'importance de ce mois et d'avoir soutenu les victimes de l'État de New York ».

Rossana Rosado, commissaire de la Division des services de justice pénale (Division of Criminal Justice Services), a déclaré : « Nous savons que la traque est un facteur important qui augmente le risque d'homicide dans les cas de violence domestique. Le DCJS travaille dur pour s'assurer que les forces de l'ordre et les autres parties prenantes soient conscientes des facteurs tels que le harcèlement qui sont

utilisés dans les évaluations du risque de létalité, ce qui peut permettre d'élaborer des mesures visant à prévenir ces tragédies. Il est également d'une importance capitale que nous nous penchions sur la façon dont la technologie est souvent utilisée pour localiser les victimes de violence domestique et faciliter le harcèlement. Nous remercions la gouverneure Hochul, l'OPDV et nos partenaires chargés de l'application de la loi d'avoir reconnu ces risques et d'y avoir répondu ».

Bea Hanson, directrice exécutive du Bureau des services aux victimes, a déclaré :

« Nous sommes fiers de nous associer à l'OPDV et à d'autres acteurs gouvernementaux et privés pour sensibiliser la population au harcèlement - un crime grave qui prive les victimes et les survivants de leur sentiment de sécurité et de bien-être. Notre personnel à OVS travaille dur pour s'assurer que les victimes de crimes, y compris le harcèlement, soient soutenues et disposent des ressources dont elles ont besoin pour retrouver leur sentiment de sécurité et guérir. Nous remercions la gouverneure Hochul pour le leadership dont elle a fait preuve dans ce dossier, et nous encourageons les victimes et les survivants à s'adresser aux prestataires financés par l'OVS pour obtenir l'aide qu'ils méritent et à profiter des ressources et des conseils de l'OPDV pour empêcher les agresseurs d'exploiter la technologie dans le but de nuire ».

Andrew Gounardes, sénateur d'État, a déclaré : « La technologie a transformé nos vies, et nos lois visant à protéger les victimes de harcèlement et d'abus doivent s'adapter à l'ère du cyberharcèlement, du revenge porn, du doxxing et des deep fakes. Les victimes ont besoin et méritent des lieux où elles peuvent se sentir en sécurité. La dernière chose dont ils devraient s'inquiéter est cette idée absolument terrifiante que même leur propre véhicule pourrait devenir un outil permettant à leur agresseur de les traquer et de les harceler. Mon projet de loi prend une mesure simple et sensée pour s'assurer que les agresseurs ne puissent pas utiliser cette technologie pour nuire à autrui. Je tiens à remercier la gouverneure d'avoir signé cette importante proposition de loi et de s'être engagée à soutenir les victimes ».

Linda B. Rosenthal, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Je milite depuis longtemps en faveur de protections supplémentaires pour les victimes de violences domestiques et j'ai été ravie que la gouverneure Hochul ait signé le mois dernier mon projet de loi visant à protéger les victimes des dispositifs de repérage couramment installés dans leurs véhicules. Le mois de la sensibilisation au harcèlement nous rappelle que les agresseurs ont souvent une longueur d'avance sur nos lois et qu'il est donc plus important que jamais de se tenir au courant des tendances et des technologies émergentes. Les victimes d'abus doivent déjà faire beaucoup d'efforts pour protéger leur sécurité et, en vertu de ma nouvelle loi, elles n'auront plus à supplier les constructeurs automobiles de désactiver les fonctions qui les mettent en danger ».

La sénatrice Michelle Hinchey a déclaré : « Le harcèlement est un crime grave qui a des répercussions à long terme sur les victimes, transformant souvent la vie quotidienne en une source constante de peur et d'incertitude. Reconnaître le mois de janvier comme le mois de la sensibilisation au harcèlement est une manière d'envoyer un message fort de solidarité envers les victimes de violence domestique dans tout

l'État de New York, tout en indiquant clairement que cette forme d'abus ne sera pas tolérée. Je suis fière de parrainer la loi Melanie et de soutenir des mesures telles que la loi récemment signée par le sénateur Gounardes, qui étend les protections contre le harcèlement facilité par la technologie, une étape essentielle dans la lutte contre cette forme d'abus. Nous continuerons à défendre la sécurité et la dignité des victimes de violence domestique et de leurs familles, et je remercie la gouverneure Hochul pour sa collaboration dans le cadre de ce travail ».

Brian Cunningham, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Au cours de l'année écoulée, la gouverneure Hochul, en partenariat avec la législature de l'État, a continué à donner la priorité au bien-être émotionnel et physique, ainsi qu'aux droits juridiques et humains des victimes de violence domestique. Les progrès que nous avons réalisés en tant que ville, état et nation sont évidents, comme en témoigne la désignation par la gouverneure du mois de janvier comme mois de la sensibilisation au harcèlement. Cette déclaration met non seulement en lumière les expériences profondes des personnes touchées par le harcèlement et la violence sexiste, mais elle suscite également une prise de conscience cruciale et des solutions innovantes pour empêcher les futurs auteurs de causer du tort ».

Le Bureau de prévention de la violence domestique de l'État de New York est la seule agence exécutive de niveau ministériel du pays qui se consacre à la question de la violence sexiste. La ligne d'assistance téléphonique de l'État pour les violences domestiques et sexuelles est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 800-942-6906 (appel), 844-997-2121 (texto) ou @opdv.ny.gov (chat).

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)